



Guide

# 10 idées reçues sur le Cloud. Comment s'en débarasser ?

Novembre 2024

Sage

# Sommaire

## Edito

Cloud : démystifier pour mieux adopter !

## Idée reçue n°1

Le Cloud, c'est le joujou de la DSI

## Idée reçue n°2

Le Cloud, c'est pour les grandes entreprises seulement

## Idée reçue n°3

Dans le Cloud, la réglementation est plus contraignante

## Idée reçue n°4

Si je migre dans le Cloud, je perds tous mes investissements

## Idée reçue n°5

Avec le Cloud, il y a un risque de cyber-sécurité

## Idée reçue n°6

Le Cloud alourdit mon empreinte carbone

## Idée reçue n°7

Passer dans le Cloud, c'est perdre son autonomie

## Idée reçue n°8

Dans le Cloud, il y a beaucoup de coûts cachés

## Idée reçue n°9

Quand il n'y a pas de réseau, il n'y a pas de Cloud

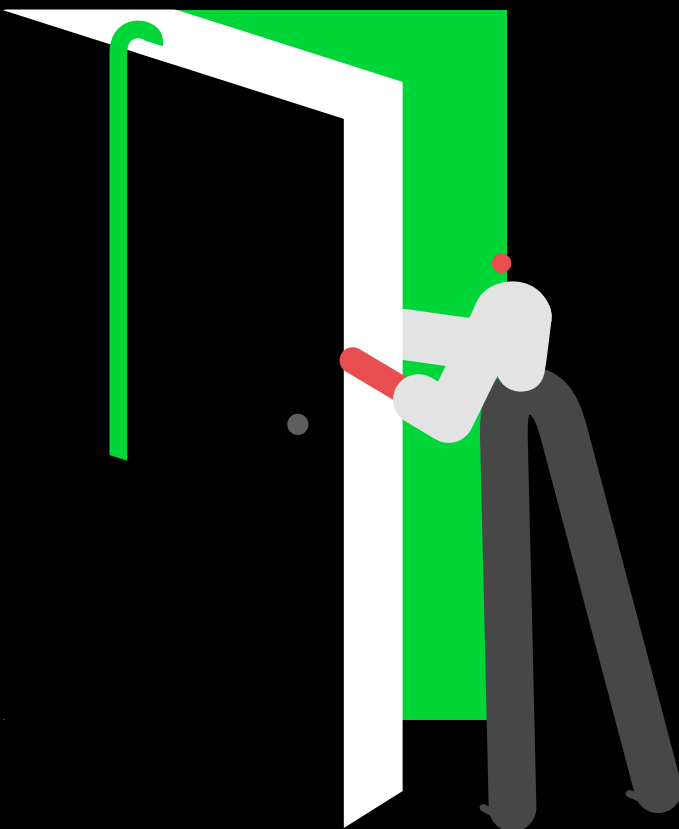
## Idée reçue n°10

Le Cloud, c'est l'inconnu

## 5 bonnes pratiques

pour passer sereinement au Cloud

## A propos de Sage



# Cloud : démystifier pour mieux adopter !

La réduction des coûts d'infrastructure a historiquement été la première raison de l'adoption du Cloud<sup>1</sup>. La sécurité, avec la montée des cyberattaques, est devenue un argument de poids au fil des temps. Et, aujourd'hui, les retours d'expérience témoignent de la contribution du Cloud à l'accélération de l'innovation<sup>1</sup>.

Pourtant, seulement 29 % des entreprises françaises ont adopté le Cloud<sup>2</sup>. Et seules 2 % d'entre elles se considèrent comme "ayant atteint un haut degré de maturité en matière de Cloud"<sup>3</sup>.

Clairement, en dépit d'atouts que personne ne conteste, le chemin vers le Cloud ne va pas de soi. Des doutes, des hésitations, quand ce ne sont pas de franches oppositions, empêchent nombre d'organisations de franchir le pas.

Le rôle de ce guide est de contribuer à éliminer les malentendus et à dissiper les inquiétudes non fondées. En tant que portail vers une nouvelle dimension de la gestion d'entreprise et souvent unique moyen d'accès à des applications vraiment innovantes, le Cloud mérite en effet mieux que des idées reçues.

Concrètement, à chaque source d'inquiétude, nous avons apporté un éclairage argumenté et documenté, et mobilisé certains de nos clients, utilisateurs de nos solutions Cloud, pour partager leur expérience et objectiver le débat.

Bonne lecture !

1 - Capgemini – les défis et les opportunités du Cloud en 2024

2 - Techerati – Boosting Cloud Maturity in France – 2023

3 - Forrester pour HashiCorp – Enquête 2024 sur l'état de la stratégie Cloud en France



# Le Cloud, c'est le joujou de la DSI

Idée reçue n°1



## Les origines du malentendu

Le Cloud computing, ou informatique en nuage, est une avancée technologique décisive, à travers laquelle la puissance de calcul et le stockage des données sont hébergés par des serveurs distants. Tout terminal connecté constitue un point d'entrée pour exécuter des opérations ou recueillir des informations.

Ainsi, il est dans l'ADN du Directeur des Systèmes d'Information de l'entreprise d'évaluer le potentiel du Cloud pour son organisation. En effet, identifier et promouvoir les technologies qui facilitent la création de valeur pour l'entreprise est au cœur de sa mission.

En outre, le DSI ne peut passer à côté d'une technologie qui offre des pistes de réduction des coûts IT et s'appuie sur un ensemble de métriques qui rendent visibles et mesurables les gains de productivité.

Enfin, si le DSI semble en pointe sur le sujet Cloud, c'est aussi parce que sa mission implique qu'il soit à l'écoute des attentes des métiers, en termes de performances comme en termes d'usages. Au sujet du Cloud, il dit tout haut ce que les métiers pensent tout bas !

## La réalité derrière les apparences

Le Cloud profite à toutes les fonctions de l'entreprise. Une plateforme Cloud apporte à tous les utilisateurs flexibilité, collaboration et sécurité.

S'il faut encore le démontrer, il suffit de considérer la révolution des usages induite par le télétravail massif et de longue durée. Le Cloud a prouvé sa valeur en permettant que chacun puisse continuer à accomplir sa mission à distance en toute sécurité et que tous parviennent à travailler ensemble. Le poste de travail est lui aussi positivement impacté par les facilités du Cloud. En effet, l'exploitation des solutions de gestion dans le Cloud facilite leur enrichissement avec des applications compagnons grâce aux API. C'est pourquoi l'on parle communément de plateformes pour évoquer les solutions "briques fondamentales", auxquelles sont associées des briques complémentaires qui apportent des fonctions nouvelles et inter-opèrent avec elles.

Par exemple, une application de dématérialisation des factures fournisseurs et une application de recouvrement associées à une solution de gestion financière.



### Retour d'expérience de l'idée reçue n°1

« Nous avons choisi un déploiement On premise avant de prendre conscience qu'externaliser la partie hébergement, la maintenance et la sécurité de nos applications ERP nous permettait de nous concentrer sur notre métier ».

**Emmanuel de Grossouvre**

Directeur Administratif et Financier, UGC

# Le Cloud, c'est pour les grandes entreprises

Idée reçue n°2



## Les origines du malentendu

Les grandes entreprises ont été pionnières dans l'adoption du Cloud. En effet, elles comptent plus souvent dans leur effectif un Directeur des Systèmes d'Information susceptible d'avoir perçu très tôt les avantages du Cloud.

Les DSI appartiennent à des réseaux, participent à des événements et bénéficient de formations qui leur apportent ce type d'éclairage et leur permettent d'anticiper.

## La réalité derrière les apparences

Bien loin de ne s'adresser qu'aux grandes entreprises, le Cloud permet justement aux TPE et PME d'accéder à des solutions IT et à des niveaux de services professionnels haut de gamme. Le Cloud réduit l'écart technologique entre les typologies d'entreprises.

De plus, le principe du Cloud est la mutualisation. Mutualisation de l'innovation dans les fonctions, de la maintenance des solutions et de la sécurité des données. C'est pourquoi l'accès aux technologies les plus avancées se démocratise grâce au Cloud. Y compris la cyber-sécurité.

La démocratisation de l'accès à la technologie numérique provient également de la réduction du temps de mise à disposition des solutions. Une solution dans le Cloud est disponible dans l'instant, en "plug and play".

Enfin, constatons que la multitude d'offres Cloud disponibles sur le marché permet à chaque entreprise de trouver celle qui correspond le plus à ses besoins. Certains fournisseurs de Cloud proposent des services dédiés à des petites structures, parfois même à des indépendants.



## Retour d'expérience de l'idée reçue n°2

« Avec le Cloud, on gagne un temps fou. D'une certaine manière, j'ai réalisé avec les outils de gestion ce que j'avais auparavant réussi à obtenir avec le passage de mon ancienne messagerie à Gmail, qui est dans le Cloud. Du jour au lendemain, je n'ai plus eu à me soucier de la sauvegarde de mon carnet d'adresses ni de l'actualisation de mon agenda ».

**Joseph Hervé**  
Directeur, Shop-Racing

# Dans le Cloud, la réglementation est plus exigeante

Idée reçue n°3



## Les origines du malentendu

On peut avoir l'impression que l'environnement Cloud est un environnement plus contraint. Ce qui est sûr, c'est que nous sommes dans un contexte technologique stratégique, devenu vital pour l'économie mondiale, et très observé.

Au démarrage, une forme d'incertitude réglementaire pouvait exister. Aujourd'hui, des normes existent, qui donnent des repères commodes aux acteurs.

Par exemple, la norme ISO 27018 vient encadrer la sécurité des données personnelles dans le Cloud et préciser les obligations réglementaires applicables.

De même, le standard ISAE 3402 (International Standard on Assurance Engagements n°3402) permet aux utilisateurs de services Cloud de bénéficier d'une visibilité forte et contrôlée sur la qualité et la sécurité des prestations.

Enfin, au moins en Europe, le RGPD impose maîtrise et traçabilité aux acteurs du Cloud en ce qui concerne l'utilisation des données personnelles. Mais c'est une exigence qui n'est pas propre au Cloud.

## La réalité derrière les apparences

Les règles protègent les utilisateurs et définissent le niveau de sécurité, dont le seuil minimal s'élève constamment, au rythme des innovations techniques et des initiatives de services. Il est juste de considérer que le Cloud a fait remonter le niveau d'exigence.

Par exemple, on le perçoit à travers l'usage des smartphones, un standard combinant haute disponibilité et réversibilité des données s'est imposé dans l'environnement professionnel. C'est une exigence supérieure au niveau attendu On premise.

Une autre bonne pratique est issue de l'approche technologique Cloud : le Plan de Continuité d'Activité (PCA) et le Plan de Reprise d'Activité (PRA). Le Cloud a en effet conduit les organisations à anticiper les dysfonctionnements éventuels et à mettre en place des règles précises et partagées pour en atténuer les effets. Cette capacité à voir loin et à organiser précisément la résilience est évidemment étendue aux infrastructures demeurées dans les entreprises.



### Retour d'expérience de l'idée reçue n°3

« Même si je suis spécialiste en paie, je trouve particulièrement efficace de pouvoir me reposer sur Sage pour l'actualisation des taux, des conventions collectives ou des pourcentages. Ce qui ne m'empêche pas de pouvoir intervenir librement sur un taux si je le souhaite. J'ai les deux possibilités et je trouve ça extrêmement avantageux ».

**Sandrine Sutrat**

Responsable Paie et Droit Social en temps partagé, My Retail Box

# Migrer dans le Cloud ? je perds mes investissements

Idée reçue n°4



## Les origines du malentendu

Le Cloud supprime la nécessité de disposer en interne d'une infrastructure, qui s'appuie sur des serveurs, des commutateurs, des routeurs et des câbles. Il rend également inutile de maintenir en interne une capacité de formation, de maintenance et de mise à jour relatives aux solutions concernées par le Cloud.

Clairement, le Cloud apporte de la légèreté à l'entreprise et l'exonère de nouveaux investissements capacitaires.

## La réalité derrière les apparences

L'entreprise a le choix du périmètre et du moment pour migrer dans le Cloud.

Elle peut par exemple choisir de stocker certaines données dans le Cloud et d'autres en interne, sur ses propres serveurs. En distinguant les données très souvent partagées en mobilité (stockées dans le Cloud) et celles archivées, qui ne sont plus que très rarement consultées.

L'entreprise peut également choisir d'opter pour le Cloud quand son infrastructure est menacée par l'obsolescence. Ainsi, elle ne perd pas ses investissements numériques mais entame une nouvelle tranche en les mutualisant.

Enfin, l'arbitrage peut reposer sur un calcul stratégique, qui justifie de passer dans le Cloud sans tarder. Par exemple, pour pallier une perte de compétence au sein de la DSI. Ou pour profiter de l'agilité incomparable conférée par le Cloud. Ainsi, 2 000 nouvelles fonctionnalités apparaissent chaque année dans le Cloud, pour simplifier les usages et améliorer l'efficacité des opérations.



#### **Retour d'expérience de l'idée reçue n°4**

« Avec le contexte de déménagement en arrière-plan, nous avons le projet stratégique de diminuer le poids de l'infrastructure. Et donc, quand c'est possible, d'utiliser les services des éditeurs ou des fournisseurs en mode SaaS. GroupM a ainsi pu déménager avec quasiment rien sur le dos. Avec un sac à dos quasiment vide ! »

**Pascal Terraube**

Directeur Informatique, GroupM

# Le Cloud alourdit mon empreinte carbone

Idée reçue n°5



## Les origines du malentendu

On estime que d'ici à 2030, les centres de données du monde entier pourraient absorber 10 % de la production mondiale d'électricité, contre déjà 3 % à l'heure actuelle<sup>1</sup>.

Sachant que ces centres comptent aujourd'hui pour 2 % des émissions totales de gaz à effet de serre<sup>1</sup>.

## La réalité derrière les apparences

L'étude IDC est centrée sur le poids des centres de données. Mais, en réalité, c'est l'ensemble de l'économie digitale qui induit des consommations électriques et des rejets carbonés. Il est même permis d'envisager que l'exploitation On premise présente un coût environnemental supérieur à celle du Cloud, en raison de la non-mutualisation des ressources.

Mais ce qui importe en réalité, c'est d'envisager les solutions pour casser le lien entre progrès du Cloud et alourdissement de l'empreinte carbone des centres de données. Et ces solutions existent.

On peut penser d'abord à des solutions pour réduire l'énergie consommée pour le refroidissement des serveurs, en améliorant les technologies ou en réutilisant la chaleur fatale, par exemple pour chauffer des appartements. Comme dans tous les aspects du développement durable, une partie de la solution est aussi entre les mains des utilisateurs : un courriel pèse un sac plastique. Les ordinateurs de la ville de Paris qui restent allumés la nuit, c'est une crèche. À nous de jouer !

Remarquons pour terminer qu'à rebours de l'idée reçue, la scalabilité et la souplesse du Cloud induisent qu'on ne consomme que ce dont on a besoin. Dans une configuration On premise, non mutualisée, on estime à 20 % le suréquipement nécessaire en serveur pour absorber les pics de consommation. Tandis que côté Cloud, l'adaptation instantanée des ressources et des besoins en permanence tire la consommation vers le bas.

1 - IDC - 2020



## Retour d'expérience de l'idée reçue n°5

« Même si je suis spécialiste en paie, je trouve particulièrement efficace de pouvoir me reposer sur Sage pour l'actualisation des taux, des conventions collectives ou des pourcentages. Ce qui ne m'empêche pas de pouvoir intervenir librement sur un taux si je le souhaite. J'ai les deux possibilités et je trouve ça extrêmement avantageux ».

### **Sandrine Sutrat**

Responsable Paie et Droit Social en temps partagé,  
My Retail Box

# Avec le Cloud, il y a un risque de cyber-sécurité

Idée reçue n°6



## Les origines du malentendu

De plus en plus, et avec raison, la sécurité des données est au cœur des préoccupations des entreprises. Il est donc parfaitement légitime qu'elles accordent beaucoup d'importance aux règles de stockage de leurs données. L'exigence vis-à-vis du Cloud s'inscrit donc dans cette exigence générale.

En effet, en cas d'incident en lien avec l'intégrité des données, deux éléments essentiels de la valeur de l'entreprise risquent d'être affectés : sa réputation et la confiance de ses clients.

## La réalité derrière les apparences

Les données numériques sont confrontées à deux types de dangers :

- Les risques digitaux, comme la destruction par erreur ou le vol
- Les risques physiques, qui menacent les serveurs qui les abritent, comme l'incendie ou l'inondation

Ces dangers ne sont pas propres au choix de configuration, Cloud ou pas Cloud. Ils menacent également toutes les installations et sont inhérents aux usages digitaux.

Il n'y a donc pas de risque spécifique de cyber-sécurité lié au Cloud. Bien au contraire, puisqu'en mutualisant les ressources,

le Cloud apporte des garanties de sécurité hors de portée de la plupart des organisations :

- Principes de sécurité réseaux : pare-feu, systèmes de protection contre les intrusions
- Protection physique des données : contre le feu, la fumée, les intrusions ou les inondations

Un centre de données constitue ainsi un environnement hautement sécurisé. Et surtout sans cesse audité, avec des programmes d'amélioration continue de la protection des données.

Un point important : le niveau de sécurité dont bénéficient leurs données est avant tout un choix des entreprises.

Les contrats offerts par les fournisseurs d'accès au Cloud spécifient les niveaux de sécurité auxquels les clients peuvent prétendre. À eux de s'assurer des engagements de chiffrement, de sauvegarde ou de redondance avant de signer.

Par exemple, certaines organisations mondialisées peuvent avoir besoin d'un accès permanent à leurs données, quand d'autres peuvent se satisfaire d'une heure ou deux de latence en cas d'incident. Ce n'est pas le même contrat. Ni le même coût !



## Retour d'expérience de l'idée reçue n°6

« Nous avons choisi de transférer l'hébergement de nos solutions dans le Cloud, avec à la clé un plan de reprise et de continuité d'activité (PRA/PCA) vraiment crédible. Auparavant, si mon serveur tombait en panne, je perdais un mois de comptabilité. Aujourd'hui, nous sommes capables de récupérer notre référentiel financier en quelques heures. »

**Julien Guliana**

Directeur Administratif & Financier, Groupe Oui Care

# Passer dans le Cloud, c'est perdre son autonomie

Idée reçue n°7



## Les origines du malentendu

Certaines entreprises craignent qu'une fois leurs données transférées dans le Cloud, elles en perdent le contrôle, d'une part, et qu'elles ne puissent plus faire éventuellement machine arrière, d'autre part.

## La réalité derrière les apparences

Au fond, dans le Cloud, l'important est de bien connaître son partenaire. Et de pouvoir lui faire confiance.

Les fournisseurs d'accès Cloud portent une responsabilité spécifiée précisément par contrat. L'entreprise, qui signe le contrat, reste le donneur d'ordres, imposant sans ambiguïté ce qui doit être mis en œuvre par le partenaire.

En particulier, les conditions de stockage des données, leur protection et le maintien de l'accès sont minutieusement consignés. Et la réversibilité fait bien sûr partie du service. De plus, les fournisseurs d'accès se soumettent à des audits et bénéficient (ou non) de certifications. Leur sérieux est mesuré et leur engagement validé.

Enfin, la multiplicité des acteurs et des types d'approches contractuelles garantit que chaque entreprise trouve une réponse à la hauteur de ses attentes et de son budget. D'une manière générale, le Cloud public va optimiser les coûts et simplifier les mises à jour, quand le Cloud privé laisse la main sur les montées en version.



### **Retour d'expérience de l'idée reçue n°7**

« Nous avons choisi la solution Sage exploitée dans le Cloud.  
La première raison était la vitesse de déploiement : Sage était le seul acteur à nous garantir le déploiement d'un ERP en six mois ».

**Raphaël Ascher**

Directeur Administratif et Financier, Wojo

# Dans le Cloud, il y a beaucoup de coût cachés

Idée reçue n°8



## Les origines du malentendu

Le principe du Cloud est l'agilité, avec une adéquation des ressources mises à disposition par période avec les besoins réels de l'organisation. De fait, et c'est l'intérêt de cette agilité, le coût du Cloud est variable, évoluant en fonction de la consommation réelle des entreprises.

## La réalité derrière les apparences

La variabilité des coûts est un avantage, puisque l'entreprise est assurée de ne consommer que ce dont elle a besoin.

Mais un autre facteur fait baisser le prix de revient du Cloud, au bénéfice des entreprises utilisatrices. En effet, un fournisseur d'accès Cloud compte de nombreux clients. Il peut proposer des prix attractifs en mutualisant les frais fixes (protection des accès et lutte antifraude, par exemple) et en répartissant en temps réel les charges variables au juste consommé.

Ça, c'est pour le principe. Mais ce qui compte aussi pour déterminer le coût, c'est la nature des services demandés par le donneur d'ordres, c'est-à-dire l'entreprise. Le contrat fixe les fournitures d'aujourd'hui, notamment en fonction du nombre d'utilisateurs. Chaque service a un coût.

Au contraire d'une boîte noire, le contrat de service affiche une liste de prestations, que le donneur d'ordres choisit de cocher ou non.

En réalité, en matière de coût, le Cloud est un modèle de transparence. En effet, contrairement à des technologies propriétaires, le Cloud est fondé sur les métriques, le monitoring. Tous se mesure, se calcule et se rapporte.



### Retour d'expérience de l'idée reçue n°8

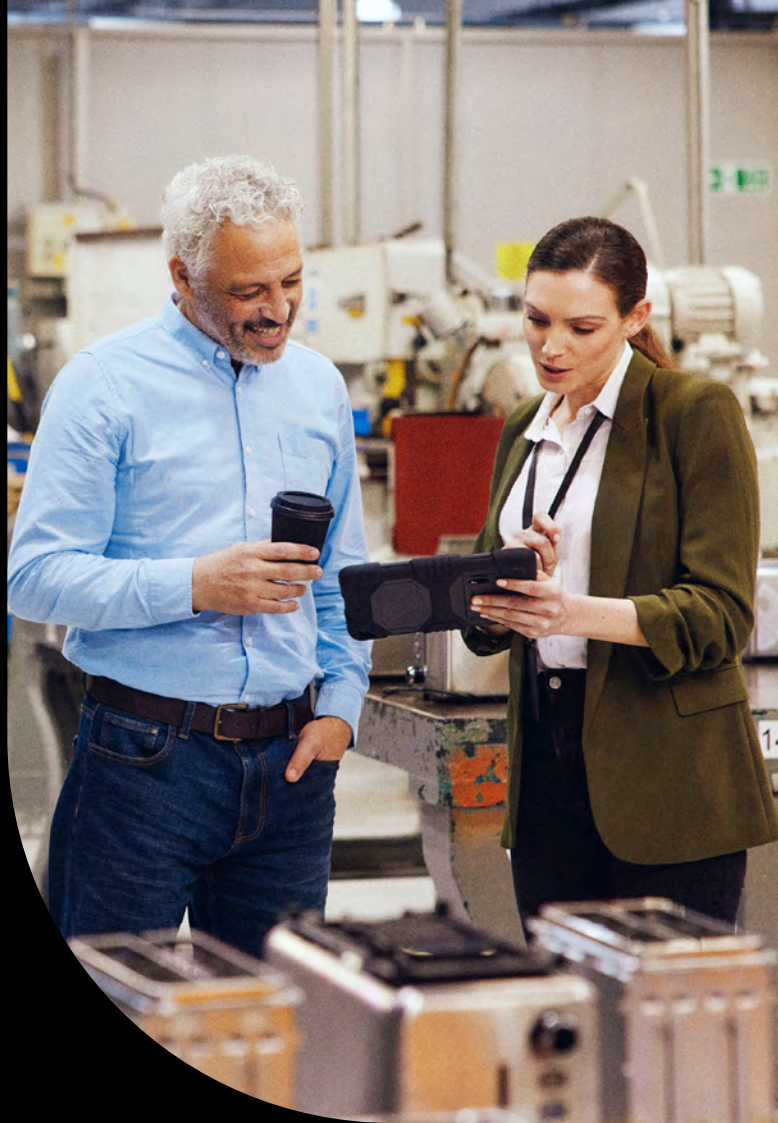
« Notre productivité est cruciale pour préserver notre rentabilité. C'est pourquoi la chasse aux tâches sans valeur ajoutée, grâce à la digitalisation, est stratégique. Le recours à un maximum de solutions en SaaS, faciles à déployer et à la mise à jour transparente pour nous, est très important dans cette stratégie. »

**Laurent Benhamou**

Directeur Administratif et Financier, Saveurs et Vie

# Quand il n'y a pas de réseau, il n'y a pas de Cloud

Idée reçue n°9



## Les origines du malentendu

Avec le Cloud, l'accès aux solutions est fondé sur le réseau Internet. C'est ce qui explique la mobilité incomparable dans l'accès aux solutions.

Il est vrai que dans l'hypothèse d'une rupture de fourniture Internet, l'accès aux solutions et aux données est suspendu au rétablissement de la liaison.

## La réalité derrière les apparences

Une rupture de liaison n'est jamais générale. Ce qui fait que interruptions d'accès Internet éventuelles sont toujours localisées. Il suffit alors de se déplacer de 500 mètres pour retrouver 100 % de son accès.

Surtout, statistiquement, les interruptions sont rarissimes et de courte durée. C'est d'ailleurs ce qui permet aux partenaires Cloud de garantir des disponibilités très élevées. Par exemple, Sage Service Cloud garantit 99,5 % d'accessibilité, soit au maximum 1,83 jour d'interruption.

En particulier, une disponibilité garantie à 99,5 % est bien supérieure à la moyenne des configurations On premise.



### Retour d'expérience de l'idée reçue n°9

« Comme j'exerce mon activité chez mes clients, il m'est évidemment précieux que mon administration me suive partout. Je peux travailler à distance sur mon téléphone portable et même consulter une information sur mon téléphone. De même, c'est grâce au Cloud que je peux partager simplement mes données de gestion avec mon association, sans avoir besoin d'aucun échange de flux physiques.

L'aspect SaaS facilite le fait qu'ils peuvent prendre la main s'ils détectent une anomalie dans ma comptabilité. »

**Élisabeth Boutet**  
conseil en entreprise, VEDEKE

# Le Cloud, c'est l'inconnu

Idée reçue n°10



## Les origines du malentendu

Le Cloud est parfois un peu considéré comme une boîte noire. Une entreprise qui ne serait pas accompagnée par un partenaire expert peut avoir l'impression de se retrouver seule face à des défis nouveaux.

## La réalité derrière les apparences

Qui a profité d'une formation pour utiliser son smartphone ou écouter toutes les musiques du monde sur Deezer ? Qui a bénéficié d'un accompagnement pour effectuer des recherches sur Google ou sur Qwant ? Quel mode d'emploi a donné accès au e-learning ou aux Mooc ?

Le retour d'expérience commun sur le Cloud démontre la facilité d'usage et l'ergonomie des navigations.

Et pour cause ! Le Cloud est une technologie gouvernée par une philosophie très présente : la réduction de l'effort exigé des utilisateurs. Très clairement, quand une entreprise décide de passer au Cloud, ses collaborateurs ne perçoivent que des bénéfices : les connexions sont plus faciles, les accès et opérations plus rapides.

Pour autant, il est vrai que passer dans le Cloud exige de nouvelles compétences à la DSI de l'entreprise. C'est même un autre intérêt : la migration dans le Cloud est un accélérateur de montée en compétence des équipes, ce qui est un élément de motivation. On plonge dans un monde de nouvelles technologies, on aborde une toute nouvelle histoire, avec des usages partagés dans le monde entier.

Un accompagnement expert est un facteur de sérénité. Tandis que les nombreuses communautés d'échanges directs de pair à pair évitent aux entreprises de devoir dépendre de leurs fournisseurs d'accès pour obtenir des réponses à certaines questions qu'elles se posent.



### **Retour d'expérience de l'idée reçue n°10**

« On s'aperçoit que de plus en plus, être libre d'utiliser la solution depuis un autre endroit que son bureau, son domicile par exemple, est indispensable.

L'épidémie de Coronavirus nous en donne aujourd'hui une parfaite illustration. Sage FRP 1000 reste à 100 % Sage FRP 1000 en télétravail ! Pour nous, c'est vraiment l'avenir. »

**Laurence Villaret**

Directrice Comptable, La Maison Bleue

# 5 bonnes pratiques pour passer sereinement au Cloud

1. Associer toutes les directions métier à la transformation de l'entreprise.
2. Prendre en compte toutes les dimensions du projet de transformation : technologie, organisation, évolution des compétences, sécurité, conformité réglementaire.
3. Construire un modèle économique solide qui valorise tous les coûts de la transformation.
4. Externaliser rapidement l'applicatif de toutes les fonctions supports et profiter des applications compagnons pour enrichir son système d'information de gestion.
5. Adopter une Stratégie technique « SaaS First ».



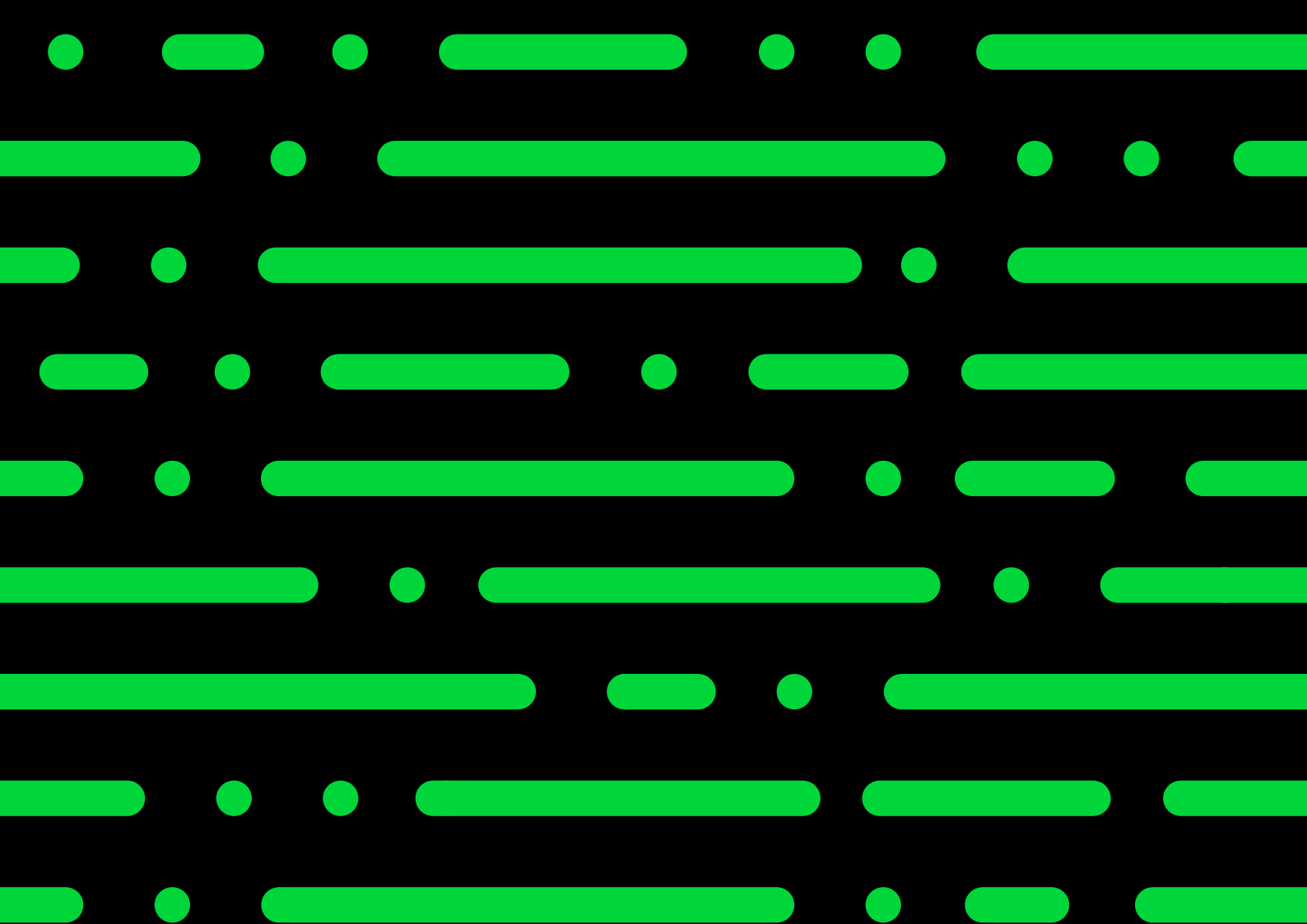
# À propos de Sage

Sage est le leader mondial des technologies qui offrent aux entreprises de toutes tailles la capacité d'adaptation, l'agilité et l'efficacité nécessaires à la gestion de leurs finances, de leurs opérations et de leurs ressources humaines.

Dans le monde entier, ce sont des millions de clients qui ont choisi de faire confiance à Sage et à ses partenaires pour les accompagner et leur apporter le meilleur de la technologie Cloud.

Grâce à nos années d'expérience, nos collaborateurs et nos partenaires assistent nos clients et tout notre écosystème, ce même dans des périodes difficiles. Nous sommes là pour leur apporter tout le soutien, le conseil, les solutions et les services dont ils ont besoin.





01 70 73 16 16  
sage.com



Sage

© Sage 2024 Tout droit réservé. Société par Actions Simplifiée au capital de 6 750 000 € - Siège social : 10 place de Belgique, 92250 La Garenne Colombes - 313 966 129 RCS Nanterre - Les informations contenues dans ce document peuvent faire l'objet de modifications sans notification préalable. Création et Rédaction : CA-inspire & Idées et Compagnie